

ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA RECOMMANDATIONS EN VUE DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2016

AOÛT 2015

RÉSUMÉ

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est heureuse d'avoir la possibilité de présenter son point de vue dans le cadre des consultations prébudgétaires 2015 en prévision du prochain budget fédéral. Son mémoire porte sur trois des thèmes suggérés par le Comité permanent des finances en main 2015, à savoir la productivité, les infrastructures et les collectivités, ainsi que l'emploi.

Les recommandations de l'Association visent à garantir la prospérité du secteur et à appuyer les objectifs de sa Vision2020 dans les domaines des produits, de la performance environnementale et des personnes. Elles reprennent également les récentes recommandations formulées par le Comité permanent des ressources naturelles sur la transformation du secteur forestier canadien, la Déclaration de Kenora sur l'innovation forestière et l'engagement pris par le Conseil canadiens des ministres des forêts (CCMF) en matière de compétitivité et de durabilité du secteur forestier canadien.

En résumé, l'APFC recommande que le gouvernement fédéral renforce son appui au secteur des produits forestiers en matière :

- 1. d'innovation, notamment dans le programme Investissements sans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), de FPInnovations, de mobilisation du secteur académique et de la bioéconomie;**
- 2. de promotion sur les marchés nationaux et internationaux;**
- 3. d'assise manufacturière alors que le secteur s'oriente vers de nouveaux produits, de nouveaux processus et une diversification des applications commerciales.**

Ces recommandations sont détaillées dans le présent mémoire.

AU SUJET DE L'APFC

- L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est le porte-parole national et international des producteurs canadiens dans le secteur du bois, de la pâte et du papier pour tout ce qui touche aux gouvernements, au commerce et aux affaires environnementales.
- Les membres de l'APFC comprennent les plus importants fabricants de produits forestiers au Canada et sont présents dans des collectivités disséminées dans tout le pays.
- Les membres de l'APFC sont des chefs de file mondiaux en ce qui concerne la gestion durable de l'une des ressources renouvelables les plus précieuses du Canada.

IMPACT ÉCONOMIQUE DE HAUT NIVEAU

- L'industrie des produits forestiers demeure l'un des piliers de l'économie canadienne. Elle se situe au troisième rang des manufacturières du Canada et produit une activité économique de 58 milliards de dollars par année (2012).
- Le secteur assure plus de 200 000 emplois directs dans des centaines de collectivités qui vivent de la foresterie partout au Canada.
- Le secteur a toujours compté traditionnellement sur ses exportations pour assurer sa prospérité. En 2014, il a exporté près de 31 milliards de dollars de produits vers 180 pays. L'évolution des relations commerciales offre de nouveaux débouchés et le secteur en profite pour se diversifier et conquérir de nouveaux marchés, notamment en Asie, et plus particulièrement en Chine.
- La progression de la productivité de la main-d'oeuvre de ce secteur a été beaucoup plus importante que la moyenne du secteur commercial canadien au cours de la dernière décennie et elle demeure élevée selon les normes internationales.
- Le secteur ne se limite plus à la production de bois d'oeuvre, de pâte et de papier. Il développe également de nouveaux produits tels que des produits énergétiques, du carburant, des produits pharmaceutiques et chimiques, ainsi que des fibres cellulosiques de pointe.
- Le secteur est passé du déclin à la renaissance. Il s'attache désormais à devenir plus productif, à multiplier ses débouchés et ses produits, à se forger une réputation environnementale et à renouveler sa main d'oeuvre.

- En mai 2012, l'APFC a dévoilé la vision d'avenir du secteur, vision par laquelle ce dernier se projette à la fin de la décennie. Les **trois objectifs fixés** et les **progrès accomplis** pour chacun d'eux au cours des deux premières années (2010-2012) du plan sont les suivants :
 - **Produits** : générer **20 milliards de dollars de plus en activité économique** grâce à l'innovation et à de nouveaux marchés. **Progrès** : **0,5 milliard de dollars en activité économique**.
 - **Performance** : **améliorer de 35 %** la performance environnementale du secteur. **Progrès** : **amélioration de 6 %** de sa performance environnementale fondée sur 12 paramètres.
 - **Personnes** : renouveler la main-d'oeuvre en accueillant au moins **60 000 nouvelles recrues**, y compris des femmes, des Autochtones et des immigrants. **Progrès** : **8 000 nouvelles recrues** dans le secteur.
- Le secteur est reconnaissant au gouvernement fédéral de l'appui important qu'il lui a fourni pour l'aider à atteindre ses objectifs. On citera notamment des initiatives telles que le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (PEPP), le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), l'appui à FPInnovations, ainsi que différentes initiatives de développement des marchés. Dans de nombreuses collectivités rurales, les emplois et la prospérité économiques sont aujourd'hui mieux assurés grâce à son appui.
- Si le secteur est déterminé à faire le « gros du travail » pour atteindre les objectifs de sa Vision2020, un appui additionnel du gouvernement fédéral dans certains domaines permettrait de garantir la prospérité à long terme du secteur.

RECOMMANDATIONS EN VUE DU BUDGET DE 2016

L'APFC formule les trois recommandations suivantes pour soutenir les objectifs de Vision2020 sur les plans de l'économie, de l'environnement et de l'emploi. Elles reprennent les récentes recommandations formulées par le Comité permanent des ressources naturelles sur la transformation du secteur forestier canadien, la Déclaration de Kenora sur l'innovation forestière et l'engagement pris par le Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) envers la compétitivité et la durabilité du secteur forestier canadien.

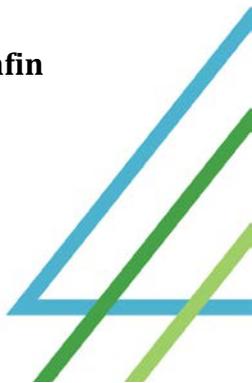
I. Appui en matière d'innovation

- Le secteur forestier canadien a une longue tradition d'innovation et est habitué à adapter son fonctionnement et ses pratiques pour répondre aux besoins de marchés internationaux



en évolution et aux préférences des consommateurs. Les difficultés économiques de la dernière décennie ont renforcé son intérêt pour l'innovation comme moyen de transformation en vue d'assurer son avenir avec succès.

- Le secteur doit également s'investir dans l'innovation afin d'atteindre les objectifs de sa Vision2020 et garantir sa prospérité à long terme, tout particulièrement dans les collectivités rurales.
- L'innovation, dans le secteur forestier, peut prendre de nombreuses formes, notamment, et sans s'y limiter, l'adoption de nouvelles technologies, la création de nouveaux produits et l'établissement de partenariats. Bon nombre de ces éléments sont liés et se conjuguent dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur forestier. Parmi les initiatives en matière d'innovation les plus prometteuses dans le secteur forestier, qu'elle soit le fait du gouvernement ou du secteur lui-même, on citera :
 - **Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF)** : Ce programme fédéral, assorti d'un budget de 100 millions de dollars, a été lancé en 2010 pour appuyer la transformation de l'industrie forestière en accélérant le déploiement de technologies originales et hautement novatrices dans les installations de l'industrie forestière canadienne. Il a été renouvelé en 2014 avec un budget de 90,4 millions de dollars sur quatre ans.
 - L'ITIF a connu un immense succès en termes de chiffres et de retombées qu'il serait trop long de citer dans le présent document. En fait, le programme n'est plus capable de répondre à la demande, car le secteur a soumis des projets qui dépassent largement la capacité de financement du gouvernement fédéral.
 - **Un appui accru à l'ITIF, en termes de portées et d'échelles, au cours des prochaines années pourrait permettre d'importantes retombées pour l'ensemble des entreprises forestières du Canada et des collectivités qui en dépendent.**
 - **FPInnovations** : FPInnovations, qui est l'un des plus gros partenariats public-privé au monde, vise à développer des technologies, de processus et de produits de pointe dans le secteur forestier canadien. Financé par le secteur et les gouvernements, FPInnovations entreprend des recherches scientifiques qui ont débouché sur des projets de grande envergure et des technologies qui ont révolutionné le secteur.
 - Le budget de 2015 prévoyait que le financement fédéral de FPInnovations serait renouvelé pour deux ans à compter de 2016-2017. Néanmoins, son financement par le gouvernement fédéral demeure incertain après 2018.
 - **FPInnovations devrait se voir allouer un financement stable à long terme afin que la recherche scientifique puisse continuer de faire progresser la**



transformation du secteur forestier.

- **Mobilisation du secteur académique** : Le secteur des produits forestiers encourage également l'innovation par sa collaboration avec la sphère académique. Il participe ainsi activement à l'initiative de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) dans le secteur forestier qui mobilise 26 grandes universités canadiennes, 100 professeurs et 400 étudiants.
- Le financement de cette initiative réussie, qui a débuté en 2008, est arrivé à terme en 2015. Le budget de 2015 prévoyait que le CRSNG poursuive sa recherche dans notre secteur, mais son avenir demeure incertain faute de fonds alloués.
- Nous croyons qu'il faut tirer parti de la recherche menée par le CRSNG dans les universités afin de favoriser la transformation du secteur forestier. Nous croyons aussi qu'il est également nécessaire d'ouvrir l'innovation dans le secteur forestier à plus de partenaires, et notamment aux collèges qui jouent un rôle essentiel dans le transfert de technologie et le recrutement de notre secteur. **De façon générale, un appui accru du gouvernement fédéral permettrait d'optimiser la mobilisation du secteur académique dans le cadre du programme d'innovation du secteur forestier et d'établir un lien entre la recherche entreprise dans les collèges et les universités et les besoins commerciaux du secteur.**
- **Bioéconomie** : Le secteur des produits forestiers est un fervent défenseur d'une bioéconomie fondée sur des matières premières renouvelables. Pour notre secteur, la bioéconomie signifie tirer une plus grande valeur de chaque arbre sous la forme de biocarburants, de produits biochimiques et de biomatériaux innovateurs. D'autres secteurs canadiens, et d'autres pays, dont les États-Unis et l'Union européenne, reconnaissent le potentiel de la bioéconomie en matière de diversification de secteurs tels que ceux de la fabrication, de l'agriculture, de la foresterie et de l'énergie.
- Si la bioéconomie constitue une occasion formidable de stimuler l'emploi et la croissance économique au Canada, elle en est encore à ses balbutiements et largement le fait du secteur. **Le gouvernement fédéral devrait saisir l'occasion et accroître ses efforts pour mieux comprendre la bioéconomie et la façon dont le secteur des produits forestier y contribue.**
- Les exemples ci-dessus démontrent que le secteur forestier et le gouvernement ont un bon bilan en matière d'engagement et de collaboration en faveur de l'innovation. Si d'importants progrès ont été accomplis, les deux parties doivent continuer à travailler de concert à maintenir l'innovation sur sa lancée. Leur coopération permettra de créer de nouveaux débouchés et de nouveaux emplois, tout particulièrement en région rurale, ainsi que d'assurer la pérennité d'un secteur des produits forestier concurrentiel à l'échelle internationale. **L'APFC recommande donc au gouvernement fédéral**

d'accroître

Association des produits forestiers du Canada

Bureau 410, 99, rue Bank, Ottawa (Ontario) K1P 6B9



son appui au programme d'innovation du secteur forestier dans les domaines prioritaires suivants :

- **un appui accru, en termes de portées et d'échelles, au programme ITIF,**
- **un financement permanent de FPInnovations après 2018,**
- **établir un lien entre la recherche entreprise dans les collèges et les universités et les besoins commerciaux,**
- **accroître ses efforts pour mieux comprendre la bioéconomie et la façon dont le secteur des produits forestiers y contribue**

II. Appui en matière de promotion du secteur forestier canadien

- Le secteur forestier canadien possède l'une des meilleures réputations environnementales au monde, notamment en matière de certification, de conservation et de réduction des gaz à effet de serre.
- Au-delà des objectifs de sa Vision2020, notre secteur continue de trouver de nouveaux moyens d'améliorer sa performance environnementale dans le cadre d'une collaboration avec les groupes environnementaux, les scientifiques et les gouvernements.
- Mais une menace de plus en plus sérieuse pèse sur la réputation des produits forestiers canadiens, tant traditionnels qu'émergents. Ainsi certaines organisations mènent-elles des campagnes auprès d'importants clients internationaux, notamment sur les marchés des nouveaux produits, afin de nuire à la réputation du secteur et de ternir l'image de marque du Canada.
- Si rien n'est fait, cette menace risque de réduire la capacité de notre secteur à exporter ses produits et d'amoindrir la demande à la consommation pour les produits forestiers canadiens, tant sur les marchés nationaux que sur les marchés internationaux. Cette menace risque également de nuire à la capacité du secteur à attirer de nouveaux travailleurs.
- **L'APFC recommande donc au gouvernement fédéral d'accroître son appui à la promotion sur les marchés nationaux et internationaux. Des mesures devraient être prises pour atteindre les trois importants objectifs suivants :**
 - souligner la réputation environnementale du secteur sur les marchés internationaux,
 - attirer de nouveaux employés potentiels, et notamment des femmes, des Autochtones et des immigrants, vers le secteur forestier,
 - accroître sa compréhension de la contribution du secteur forestier au secteur et à l'économie des

ressources naturelles au Canada, notamment par la valeur de ses produits, traditionnels ou innovants.

III. Appui en matière d'assise manufacturière du secteur des produits forestiers

- Le Canada jouit de l'une des ressources forestières les plus importantes et les mieux gérées au monde. Il dispose aussi d'une importante assise manufacturière pour transformer le bois en produits de valeurs exportés dans plus de 180 pays.
- Le secteur a connu de nombreuses fermetures d'usines et pertes d'emploi au milieu des années 2000 en raison d'un faisceau de facteurs défavorables tels que le recul des mises en chantier domiciliaires aux États-Unis, la chute du dollar canadien, la crise financière mondiale et le passage de la presse au numérique. Ainsi le secteur canadien des produits forestiers a-t-il vu, au cours de la dernière décennie, sa part, sur le marché mondial des exportations, réduite de moitié. Il demeure cependant d'importantes possibilités de croissance à l'échelle mondiale dans certains secteurs manufacturiers.
- Le gouvernement et le secteur ont réagi en appuyant un vaste programme de transformation fondé sur de nouvelles technologies et de nouveaux produits (p. ex. l'ITIF) et en diversifiant ses débouchés (p. ex. la Chine).
- Cependant, certains des **équipements manufacturiers dont les entreprises ont besoin pour leurs projets de transformation se détériorent**. Certaines entreprises ne disposent tout simplement pas des fonds requis (généralement des dizaines de millions de dollars) pour investir dans les biens d'équipements dont elles ont besoin pour demeurer pleinement concurrentielles et tirer parti de leur potentiel de transformation.
- Pendant ce temps-là, d'autres pays concurrents investissent massivement dans la capacité manufacturière afin d'en réduire le coût direct pour le secteur. **Si rien n'est fait, cette tendance pourrait encore réduire la part du Canada sur le marché mondial**, notamment par rapport à celle de pays dont les gouvernements investissent massivement dans leur secteur forestier. Cela pourrait également, à terme, mettre en péril l'avantage que possède le Canada en matière de réputation environnementale.
- Combinées, ces deux tendances, nationale et internationale, font qu'il semble nécessaire d'accroître l'appui à la modernisation de l'assise manufacturière. En d'autres termes, le gouvernement pourrait aider les entreprises à « se préparer à l'ITIF » et accélérer ainsi le lancement de nouveaux produits, processus et applications commerciales. Un tel appui permettrait également de conserver et de créer des emplois dans le Canada rural et d'asseoir la place du secteur canadien des produits forestiers, notamment en l'aidant à conserver l'une des meilleures réputations environnementales au monde.



- **L'APFC recommande donc au gouvernement fédéral d'appuyer l'assise manufacturière du secteur des produits forestiers afin de lui permettre de poursuivre sa transformation au moyen de nouveaux produits et processus, ainsi que d'applications commerciales diversifiées.**



ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA (APFC) RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES EN VUE DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2016

JANVIER 2016

Le présent document fournit des recommandations en vue du Budget de 2016 qui sont complémentaires à celles proposées par l'APFC en août 2015, soit avant l'élection du nouveau gouvernement. Il doit être lu en parallèle avec notre mémoire officiel.

En résumé, en août 2015, l'APFC a recommandé que le gouvernement fédéral renforce son appui à l'industrie des produits forestiers relativement à :

- **recommandation 1 : l'innovation**, notamment en ce qui concerne le programme Investissements sans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), FPInnovations, la mobilisation du secteur universitaire et la bioéconomie.
- **recommandation 2** : à la promotion de notre **réputation environnementale** dans les marchés nationaux et internationaux.
- **recommandation 3** : à l'**assise manufacturière** alors que le secteur s'oriente vers de nouveaux produits, de nouveaux processus et une diversification des applications commerciales.

Nouvelles recommandations

Innovation / technologies propres (complémentaire aux recommandations 1 et 3 ci-dessus) :

- Fournir un financement de 265 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer l'innovation et le recours à des technologies propres dans le secteur forestier.
 - 50 millions de dollars/année pour financer les projets prêts à être lancés et axés sur l'environnement et les changements climatiques.
 - 15 millions de dollars/année pour financer la recherche dans le secteur des produits forestiers.



- 1 million de dollars/année pour assurer la transmission aux nouveaux diplômés et aux jeunes possèdent des nouvelles compétences requises pour travailler dans l'industrie.

Changements climatiques (complémentaire à la recommandation 2 ci-dessus) :

- Fournir un financement de 33 millions de dollars sur quatre ans afin de réaliser une vision commune pour la forêt canadienne dans le contexte des changements climatiques, et mettre en œuvre la feuille de route ainsi que les ressources pour concrétiser cette vision.
 - 3 millions de dollars pour la feuille de route
 - 10 millions de dollars pour la fourniture et la vérification des données sur le climat (3 millions de dollars pour la foresterie)
 - 20 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer la recherche et accélérer l'adaptation de l'aménagement forestier durable (AFD)
- Appliquer le principe du « carbone d'abord » aux politiques d'approvisionnement et aux dépenses en infrastructure pour faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Appliquer des incitatifs fiscaux pour favoriser les investissements respectueux du climat.

